

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE_2018_081

Séance du jeudi 22 novembre 2018

Membres en exercice : 27

Date de la convocation: 26/11/2018

Présents : 14

L'an deux mille dix-huit et le vingt-deux novembre l'assemblée

Votants: 14

régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain

Pour : 14

JAFFARD,

Contre : 0

**Secrétaire de séance: Alain
JAFFARD**

Présents : Jean-Pierre ALLIER, Michèle BUISSON, Yves
COMMANDRE, Matthias CORNEVAUX, Christelle FOLCHER,
François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD, Stephan
MAURIN, Thierry MAZOYER, Dominique MOLINES, Michel RIOU,
Gilbert ROURE, Jean-Paul VELAY

Représentés:

Excusés: Laurent ARBOUSSET, Patrick BRUN, Gilles CHABALIER,
Yves Elie LAURENT, Gillian MC HUGO, Daniel MOLINES, Françoise
THYSS

Absents: François BEGON, Catherine BLACLARD, Paul
COMMANDRE, Albert DOUCHY, Marie LION, Yves SERVIERE

Objet: Approbation CAO matériel de déneigement - DE_2018_081

Monsieur le Maire expose le résultat de l'appel d'offres lancé en vue d'acquérir du matériel de déneigement, à savoir un tracteur accompagné de son étrave et une turbofraise.
Le choix de la CAO, réunie le 15 novembre 2018 à 20h s'est porté sur l'offre de la SAS RAYNAL pour un montant de 68 500,00 € pour le lot 1 et 33 900,00 € pour le lot 2.
En effet, cette entreprise est, en application des critères retenus au règlement de consultation, classée mieux-disante pour ces deux lots.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

LE CONSEIL MUNICIPAL - VALIDE la décision de la C.A.O. en date du 15 novembre 2018.

CHARGE le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.
Le Maire, Alain Jaffard




RF Préfecture de Mende
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 04/12/2018 048-200057594-20181122-DE_2018_081-DE